

Bug informatique : Milquet s'expliquera

La ministre de l'Intérieur, Joëlle Milquet, et les experts du SPF Intérieur devront s'expliquer en commission de la Chambre à propos du "bug" électoral du 25 mai, a décidé l'assemblée à la suite de la réunion de la commission de vérification des pouvoirs qui a validé les élections européennes.

Un problème informatique a perturbé le bon déroulement des élections législatives, régionales et européennes dans 17 des 19 communes bruxelloises et certains cantons de Wallonie et de la Communauté germanophone. Quelque 2 000 votes

ont dû être annulés. Le SPF Intérieur a fourni aux députés un rapport sur la question lors de la séance d'installation de la Chambre. Certains points devront toutefois être éclaircis.

Le SPF est également chargé d'examiner les suites juridiques qui seront données aux coûts engendrés par ce problème et de fournir aux parlementaires les rapports de certification de deux logiciels.

L'audition de la ministre et des experts ne pourra toutefois pas avoir lieu avant la constitution des commissions parlementaires. (Belga)